

DEPARTEMENT
DE L'INDRE

COMMUNE
ARDENTES

Nombre de conseillers
en exercice : 27
présents : 16
votants : 20 (dont 4 pouvoirs)

date de convocation 1^{er} décembre 2025

certifié exécutoire
transmis à la Préfecture
le 12/12/2025

publié, affiché le 12/12/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gilles CARANTON, maire,

Etaient présents : Mesdames BEHRA, FOURRÉ, ARDOUIN, Messieurs PINCHAULT, DALOT, SALADIN, adjoints, Mesdames BOUSSARDON, LAPLAINE, GAUFILET, MOREAU JOSEPH, VIOL, LANDRON et Messieurs PINON, GÉRARD, LOUET

Excusés : Madame GERBEAUD qui donne pouvoir à Madame ARDOUIN, Madame BIGNON qui donne pouvoir à Madame BEHRA, Monsieur BARACHET qui donne pouvoir à Monsieur PINCHAULT, Monsieur BOUTIN qui donne pouvoir à Madame BOUSSARDON, Messieurs PAQUET, BERNARDET,

Absents : Mesdames, LE CARER-MIOTTON, DESMAISON, PRUNIER, et Messieurs, CHABENAT, GAURIAT

Madame FOURRÉ a été élue secrétaire.

Délibération n° 085/2025

Objet : Tarifs 2026 Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Rapporteur : Jacky PINCHAULT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de fixer les tarifs 2026 de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) suivants :

Tarifs en fonction du quotient familial	Journée avec Repas + garderie	semaine (1) avec Repas + garderie	semaine (1) avec Repas + garderie	semaine avec Repas + garderie	semaine avec Repas + garderie	semaine avec Repas + garderie	semaine avec Repas + garderie	Enfants avec pathologie(2)	
								1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas
			+ sortie 20,00 €	+ séjour 2j 18,50 €	+ séjour 3j 27,50 €	+ séjour 4j 37,00 €	+ séjour 5j 46,00 €		
0€ à 565€	7,00 €	28,00 €	48,00 €	46,50 €	55,50 €	65,00 €	74,00 €	2,50 €	4,50 €
de 566€ à 765€	10,00 €	40,00 €	60,00 €	58,50 €	67,50 €	77,00 €	86,00 €	3,00 €	5,00 €
de 766€ à 965€	13,00 €	52,00 €	72,00 €	70,50 €	79,50 €	89,00 €	98,00 €	4,00 €	6,00 €
966 et plus	15,00 €	60,00 €	80,00 €	78,50 €	87,50 €	97,00 €	106,00 €	5,00 €	7,00 €

(1) Lorsque la commune propose des semaines incomplètes, les tarifs seront calculés au prorata temporis.

(2) certificat médical

* accompagnateur pour sortie

20,00 €

majoration de 5€ par 1/4 d'heure supplémentaire après l'horaire de fermeture

Avis favorable de la commission économie, finances et affaires générales dans sa séance du 26 novembre 2025

Ardentes le 10 décembre 2025

Extrait certifié conforme

Le Maire

Gilles CARANTON

Accusé de réception en préfecture
136-212600050-20251209-2025-085-DE
Indre-Loire Services
12/12/2025
Date de réception préfecture : 12/12/2025

La secrétaire,
Annick FOURRÉ